

grâce aux mesures prises par les catholiques, toutes les familles du diocèse de Paris qui le désirent, peuvent faire donner à leurs enfants la même éducation religieuse qu'autrefois, et cela sans sortir des limites du diocèse.

On disait pourtant, depuis tant d'années, que l'anticléricalisme n'était pas, pour les Français, un article d'exportation.

Eh bien, il paraît, d'après le témoignage d'un correspondant de la *Patrie* (18 octobre), de Montréal, que les ouvriers délégués par le gouvernement français, et qui ont passé dernièrement par Québec et Montréal, se sont permis en cette dernière ville d'insulter le drapeau du Sacré-Cœur et d'engager leurs auditeurs à chanter le refrain de l'*Internationale*.

Nous nous passerions parfaitement, en ce pays, de la visite de semblables enrégés.

D'après un correspondant ou collaborateur de l'*Ami du clergé* (15 septembre 1904), « il y a aujourd'hui, pour ceux qui ont étudié de près la question, certitude morale que l'Alliance française n'est pas un instrument de la franc-maçonnerie. »

Il y a toujours des gens qui trouvent trop longues les études préparatoires aux carrières libérales. Voici, à leur intention, une anecdote typique.

L'année dernière, raconte un journal technique des Etats-Unis, un jeune homme alla demander son entrée dans un collège de l'Ouest. En causant avec le président du collège, il s'enquit de la possibilité d'abréger le cours d'études prescrit et d'obtenir en moins de temps le diplôme convoité. « Certainement, c'est possible ! répondit le président. Cela dépend tout à fait de ce que vous vous proposez de devenir. Lorsque Dieu veut faire un chêne, il y met cinquante ans ; mais pour faire une citrouille, six semaines lui suffisent !... »

Un nouveau « Dictionnaire généalogique »

Il nous est agréable de reproduire ici l'appréciation que S. G. Mgr l'Archevêque a faite de cet ouvrage dans une récente Circulaire au clergé (12 octobre) :

Monsieur l'abbé David Gosselin, curé de Charlesbourg, vient